



DECLARATION LIMINAIRE FSU à la FS-SSCT du CSA SA du 10 février 2026

Cette réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration des Services Académiques se tient dans un contexte particulier, marqué par plusieurs événements qui impactent à la fois les personnels que nous représentons, mais aussi l'ensemble de la population.

Tout d'abord, il y a le confinement de la cité scolaire Chopin à Nancy vendredi dernier, avec le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) qui a été activé. Cet événement nous amène à vous questionner : existe-t-il une procédure pour les services de notre académie ? des exercices d'alerte intrusion et confinement sont-ils mis en place ? En fonction de votre réponse, nous demandons la réunion d'un groupe de concertation dès le mois prochain.

Ensuite, il y a les jeux olympiques d'hiver de Milan Cortina qui viennent de commencer, puis les jeux paralympiques qui suivront. A la FSU, nous sommes critiques vis-à-vis de ce type de grands événements sportifs, au regard des problèmes écologiques, économiques et sociaux qu'ils posent. Mais nous tenons ici à souligner que, si ce sont officiellement 8 sportif-ves qui y représentent notre région, ils/elles sont bien plus nombreux-ses à avoir fréquenté nos structures (établissements scolaires, clubs, pôles, ...) et avoir bénéficié de l'accompagnement offert aux sportif-ves de haut niveau par les personnels de nos ministères (Education Nationale + Jeunesse & Sports) pour leur permettre de mener à bien leur « double projet », c'est-à-dire concilier les exigences d'une carrière de sportif.ve de haut niveau, presque exclusivement tournée vers la performance, et l'investissement dans des études ou un emploi, qui offre l'opportunité aux sportifs de se projeter dans leur vie d'après. Comme quoi la complémentarité Education Nationale + Jeunesse & Sports, sur notre territoire, contribue à de belles réussites, en tout cas quand les agent-es disposent de moyens suffisants pour mener à bien leurs missions...

Malheureusement, les récentes annonces budgétaires sont catastrophiques pour les politiques publiques et les services publics, notamment s'agissant de l'Education Nationale et de Jeunesse & Sports. Comment parler de conditions de travail et de santé au travail dans ce contexte, marqué par une baisse des effectifs et des moyens d'intervention ? Et comment redonner du sens et améliorer la qualité de nos services publics ? Pour être en bonne santé au travail, les personnels Education Nationale + Jeunesse & Sports doivent disposer, comme tous et toutes les travailleurs et travailleuses, des moyens et d'une organisation adaptée pour un travail de qualité et dans de bonnes conditions matérielles.

De plus, les attaques sur nos statuts et conditions de travail doivent cesser. A peine un an après avoir diminué de 10 % la rémunération maintenue en cas de congé maladie, le ministère de la fonction publique s'attaque à nouveau aux droits des personnels, en cherchant d'abord à diminuer le nombre de jours pour enfant malade ou pour certaines absences pour décès, puis en s'attaquant au temps partiel thérapeutique (cf. [communiqué FSU du 06/02/26](#)). C'est inadmissible !

A votre niveau (rectorat/DSDEN), les marges de manœuvre sont limitées, nous le savons bien. Il y a pourtant un levier sur lequel vous pouvez directement agir : celui des conditions d'exercice des représentant-es des personnels que nous sommes. Pour préparer collectivement nos instances, nous avons besoin de recevoir le plus tôt possible l'ensemble des documents en lien avec l'ordre du jour. Or, si vous respectez souvent les délais légaux pour transmettre les premiers documents, certains sont transmis plus tardivement, voire remis en séance, quand d'autres sujets ne font l'objet que d'une présentation orale. Vous l'aurez compris, nous souhaitons des documents supports pour chaque point abordé en séance (EX : aujourd'hui, nous n'avons rien reçu pour les points 2/3/5/6).

S'agissant des autres sujets en lien avec la santé, la sécurité et les conditions de travail, nous interviendrons au cours de la réunion, lors de l'examen des points à l'ordre du jour et dans les questions diverses.

Merci de votre attention.